

Communiqué de presse

Nomination

Mireille Clapot est nommée membre du collège de l'Arcep

Paris, le 15 octobre 2024

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a nommé Mireille Clapot membre du collège de l'Arcep à compter du 15 octobre 2024.

Diplômée de l'École Centrale de Paris, Mireille Clapot a tout d'abord exercé pendant 25 ans dans le secteur de l'industrie, comme responsable marketing, puis achats. Directrice de cabinet du maire de Valence, directrice du développement et des relations entreprises à l'École Centrale de Lyon, elle est élue députée de la Drôme de 2017 à 2024, et a présidé [la Commission Supérieure du Numérique et des Postes \(CNSP\)](#). Cette commission parlementaire mixte composée de 7 députés, 7 sénateurs et 3 personnalités qualifiées émet des avis à la demande du gouvernement sur des sujets touchant aux services postaux ou aux enjeux du numérique. Dans ce cadre, elle a été rapporteure de l'avis de la CSNP [« Pour mieux encadrer l'usage de l'intelligence artificielle »](#). Elle est également auteure de romans et engagée pour les droits humains.

Mireille Clapot succède ainsi à Maya Bacache, membre du collège depuis octobre 2019, et nommée conseiller maître à la Cour des comptes. L'Arcep la remercie pour sa précieuse contribution aux travaux de l'Autorité, grâce entre autres à son expertise en sciences économiques et sociales.

Le collège de l'Arcep comprend sept membres : Laure de La Raudière (présidente), Mireille Clapot, Emmanuel Gabla, Sarah Jacquier Pelissier, François Lions, Xavier Merlin et Marie-Christine Servant. Trois d'entre eux, parmi lesquels sa présidente, sont désignés par le Président de la République. Les quatre autres sont respectivement désignés par le président de l'Assemblée Nationale et le président du Sénat.



Document associé :






[L'avis de nomination publié au Journal officiel](#)

[En savoir plus sur le collège de l'Arcep](#)

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion






À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion